

**DIFFUSEZ CE FLASH A TOUS LES AVOCATS ASSOCIES DU CABINET**

## Commission bureautique numérique et nomade



Dirigée par Jean Jacques SALMON (Caen), elle a reçu les propositions de SECIB et LEXISNEXIS.

Il a été décidé que :

- chaque président désignera au moins un représentant de son groupe au sein de cette commission,
- la société Wolters Kluwer serait sollicitée
- la synthèse des travaux sera envoyée au Conseil d'Administration avant la fin de l'année afin de convier le prestataire retenu à Bruxelles.

Les cabinets **seront libres de décider** ou non du renouvellement de leur équipement informatique. Mais, en cas de changement, ils devront opter pour le fournisseur retenu par ALTA-JURIS afin de faciliter la recherche de solutions intégrées pour la formation, l'assistance technique, la bibliothèque d'actes...à des coûts sensiblement moins élevés.

**Dans l'immédiat, il est recommandé aux cabinets de différer leurs éventuels investissements informatiques jusqu'à l'Assemblée Générale.**

## Congrès de Bruxelles 25-26 janvier 2007



Bruno CRESSARD (Rennes) aura la responsabilité de diriger nos travaux sur le thème :

**« L'avocat ALTA-JURIS et l'Europe »**

Notre objectif est simple :

1. Favoriser la spécialisation d'une dizaine d'avocats en droit communautaire et en lobbying

et mettre à leur disposition une plate forme technique en partenariat avec notre correspondant Michel PIERREUX. Cette structure, animée par un V.I.E (Volontaire international européen), permettrait une domiciliation des cabinets ALTA-JURIS qui le souhaiteraient

2. Sensibiliser l'ensemble des avocats ALTA-JURIS aux services qu'ils peuvent offrir à leurs clients avec le concours des cabinets ALTA-JURIS implantés à Bruxelles.

## Elargir le périmètre de nos activités



Jean Jacques RAYNAUD (Perpignan) a constaté que les avocats s'enfermaient dans un périmètre d'activités étroit et à faible valeur ajoutée.

Il a souligné que cette attitude était due plus à état d'esprit, et à des réflexes intellectuels qu'à des insuffisances professionnelles.

Il a souhaité qu'ALTA-JURIS organise un cycle de formation pour changer nos comportements malthusiens et nous ouvrir à tout le marché du Droit.

Christian GERIGNY a relevé que le système qualité ISO ALTA nous incite à entrer dans une telle démarche avec la fiche accueil 1<sup>er</sup> client dont le but est de diagnostiquer les besoins du client et de lui offrir, le cas échéant avec des confrères compétents, des solutions adaptées.

## Refonte de la carte judiciaire



ALTA-JURIS doit exprimer sa solidarité avec les cabinets attachés à des juridictions supprimées.

Une première réunion s'est tenue le 13 juillet 2007.

Dès l'annonce des intentions de la Chancellerie, une réunion sera organisée avec tous les cabinets des juridictions supprimées ou de rattachement afin de rechercher ensemble des solutions pour les aider :

- stratégies
- structures juridiques
- formations,
- aides

## La stratégie des groupes régionaux

### Séminaire des présidents

14-15  
décembre  
2007

Dès sa création, ALTA-JURIS a souhaité que les cabinets unissent leurs efforts au sein des groupes régionaux ayant vocation à devenir les leaders sur les marchés du droit locaux.

Le management de ces groupes pose de multiples problèmes délicats à résoudre.

Il est apparu souhaitable d'organiser un séminaire des présidents régionaux pour :

- confronter les expériences,
- dresser un bilan,
- faire l'inventaire des problèmes et rechercher des solutions.

## Campagne de Recrutement



La représentation ALTA-JURIS est inégale selon les villes. Spécialement, notre groupe se doit d'avoir des cabinets structurés forts dans les grandes métropoles régionales.

De plus, nous sommes peu présents dans certains domaines d'activités( droit public), voir absents dans certaines spécialités.

Aussi, sur la proposition de Guy AZAM, il a été décidé de lancer une campagne publique de recrutement auprès de nos confrères.

## Pôles spécialisés



Le pôle IMMOBILIER donne l'exemple.

Les pôles spécialisés ne sont pas seulement des lieux de formation, ils doivent aussi constituer des équipes de spécialistes capables d'assister des avocats généralistes dans leurs missions complexes.

Ils doivent enfin engager des opérations de communication en partenariat avec des organismes divers

Toutes nos félicitations à Jean Yves NAIL (Tours) qui a conclu un partenariat avec la FNB et la SMABTP pour organiser un colloque sur les garanties légales et contractuelles du Droit de la Construction.

Nos cabinets doivent saisir cette opportunité pour en informer leurs clients et inviter ceux qui sont susceptibles de leur confier des missions nouvelles.



Et le Cabinet.....

Ont le plaisir de vous convier

**le vendredi 16 novembre 2007**  
**de 09 heures à 17 heures**

Au siège de la Fédération Française du Bâtiment (entrée 7-9 rue Lapérouse)

Sur le thème

**Garanties légales et contractuelles**  
**en Droit de la Construction**